

# Déclaration de la FNEC-FP **FO**

## CTSD formation continue du 23 juin 222

Monsieur le directeur académique,

Nous abordons aujourd'hui l'offre de formation des enseignants du premier degré qui va toujours plus loin dans la dégradation de la liberté pédagogique des PE, toujours plus loin dans les logiques d'accompagnement infantilisant, de management et de remise en cause statutaire.

Qui mieux que les enseignants pour parler de leurs besoins en formation ? L'offre de formation doit permettre à chaque PE de choisir librement. Or depuis des années, l'administration remet en cause le principe de formation choisie et tente d'imposer ses choix. Cette année marque une nouvelle étape, avec les Formations VREP (valeurs de la République) ou AEI (accompagnement de l'école inclusive) imposées pour les collègues qui ne subiraient pas les formations constellations ! Notons au passage, qu'il n'est pas possible réglementairement d'imposer à un directeur de "piloter" une formation. Mais cette entrave à la réglementation n'est pas singulière dans notre administration. C'est l'illustration parfaite, en ajoutant une formation à l'obligation déguisée, que le choix de formation se délite d'année en année.

Par ailleurs, pour la formation VREP, de quelles valeurs parlons-nous ? S'agit-il encore de formations-formatages qui vont tenter de mettre au pas les personnels avec une vision de la laïcité par exemple, à l'image de la campagne d'affichage honteuse du ministère en ce début d'année scolaire ? FO rappelle que la laïcité ou les valeurs de la République, ce n'est pas la promotion d'une doxa politique quelle qu'elle soit. La Laïcité et les valeurs de la République, c'est garantir une instruction de qualité respectant le principe de neutralité. C'est utiliser tous les fonds publics pour la seule École publique, c'est défendre le statut général et les statuts particuliers, garants de l'indépendance des fonctionnaires et de l'égalité d'accès aux services publics.

Quant à la formation AEI que vous tentez d'imposer, s'agira-t-il d'expliquer aux collègues qu'il n'y a plus de places dans les ITEP, les IME, les SEGPA ou les ULIS, que les AESH, quand il y en a, sont mutualisées avec les PIAL... et que les enseignants sont leurs propres recours ? FO défend les départs en formation spécialisée, les ouvertures de postes, de classes spécialisées pour faire face aux besoins, un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH et l'abandon des PIAL.

Le SNUDI-FO rappelle à nouveau que c'est le décret n° 2017-44 du 29 mars 2017 qui définit toujours nos obligations de service. Ce texte précise que nous devons 18 heures consacrées à des actions de formation continue, pour au moins la moitié d'entre elles, et à de l'animation pédagogique. Il ne figure dans ce texte aucune notion d'animation ou de formation obligatoire ou à caractère départemental. Les PE sont donc libres de choisir la manière dont ils veulent effectuer ces 18 heures.

La poursuite des formations en constellations, directement issues du volet accompagnement PPCR (que FO n'a pas signé) vient mettre encore plus à mal nos droits collectifs. Nous aurons à ce sujet, un avis à soumettre au vote de ce CTSD.

Avec ces constellations, le ministère a instauré (dans le cadre de PPCR et des lignes directrices de gestion de la carrière qui actent la disparition des CAPD) un nouvel outil permettant d'exercer une pression continue sur les collègues, comme c'est le cas sur les PE stagiaires.

Aujourd'hui, avec cette « formation » imposée à des collègues désignés et qui touchera tous les collègues en 6 ans, en lien avec l'accompagnement PPCR, l'inspection peut donc décider pour tout agent qui n'entrerait pas dans le « moule », sa mise sous tutelle, avec des visites régulières, des exigences de résultats, des stages imposés.



Alors, comme à chaque fois, l'école est son propre recours et, dès qu'il y a un souci, ce serait dû au fait que les enseignants font mal leur travail. Les enseignants n'en peuvent plus d'entendre à tout bout de champ qu'ils doivent « remettre en cause leurs pratiques pédagogiques ». Contrairement à ce gouvernement, ils ne sont pas responsables de l'état de l'Education Nationale.

Et ce n'est pas l'annonce d'un « Conseil National de la Refondation », ou l'annonce par le ministre Ndiaye d'une énième « refondation » de l'Ecole à travers des débats ou des concertations, pour, dit-il, « sortir le système éducatif de la morosité ! », qui sortira l'école de la situation dans laquelle elle se trouve.

Comme s'il suffisait de débattre école par école, pour en finir avec le délabrement de l'Education nationale et la paupérisation de ses personnels !

Par ailleurs, le ministre souhaite convoquer les personnels, mais aussi les parents, les élus et les associations, pour « nouer des liens entre le scolaire et le périscolaire. »

FO n'est pas dupe de la manœuvre, d'autant plus que la recette est connue, tous les prédécesseurs du ministre ayant déjà mis en place, une refondation, un débat, ou encore un Grenelle.

Commission Thélot, « Refondation » Peillon, « Grenelle » Blanquer : sous couvert de concerter la « communauté éducative », toutes ces tentatives d'imposer la destruction du cadre national et laïque de l'Ecole publique se sont heurtées à chaque fois à la résistance des personnels et de leurs syndicats.

Les personnels n'ont pas besoin de débattre école par école, établissement par établissement, service par service, du rôle de l'Ecole, de leurs missions, de leurs statuts. Ils ne veulent pas d'une école territorialisée.

#### **Ce que veulent les personnels, c'est la satisfaction de leurs revendications :**

**Ils veulent l'augmentation des salaires de tous les personnels et donc l'augmentation du point d'indice, à la hauteur des pertes subies depuis des années.**

**Ils veulent le recrutement de personnels sous statut à hauteur des besoins.**

**Ils veulent le respect de leurs missions, définies dans le cadre du Statut général et de leurs statuts particuliers. Ils ne veulent pas de l'expérimentation marseillaise généralisée : l'éducation doit rester nationale, laïque et républicaine.**

**La FNEC FP-FO n'accepte pas cette nouvelle « refondation » à la Macron-Ndiaye, et fait le choix des revendications et de la résistance.**

